

Qui sommes-nous ?

Enertrag, grâce à son expérience de plus de 20 ans dans l'éolien et une planification rigoureuse, contribue à atteindre les objectifs fixés pour la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques. Nous maîtrisons toutes les étapes des projets, du développement en passant par le financement et la phase de construction jusqu'à la mise en service et la maintenance pendant toute la durée de vie du parc.

EN EUROPE



704 éoliennes développées et installées, soit 1 337 MW



1,68 millions de MWh produits annuellement



320 mille foyers alimentés en électricité

EN FRANCE



2002 année de création en France

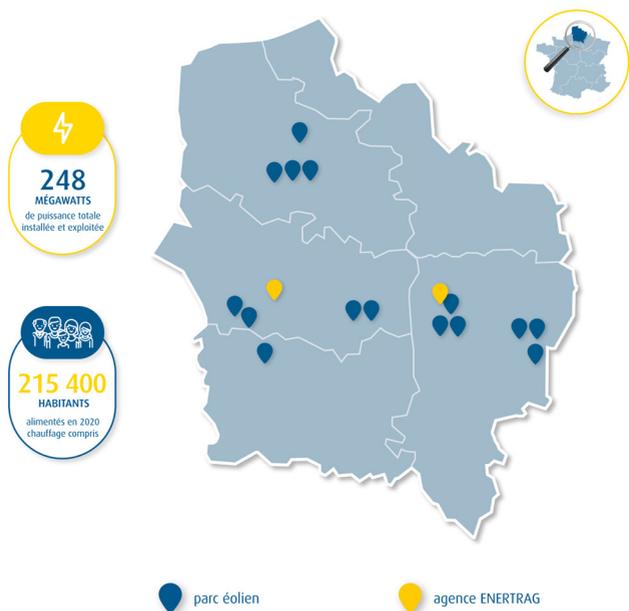


70 collaborateurs



189 éoliennes en exploitation soit 390 MW de puissance totale

Nos références en Hauts-de-France



Florian BOLTER

Chef de projets éoliens
florian.bolter@enertrag.com
06 82 26 86 74

Paul RICOSSE

Chargé de concertation et dialogue territorial
paul.ricosse@enertrag.com
06 75 03 52 34

ENERTRAG

Cap Cergy
4-6 rue des Chauffours
95015 Cergy-Pontoise
TÉL : 01 30 30 60 09



BULLETIN D'INFORMATION

N°1

Février 2021

PROJET ÉOLIEN LE VIN RÉPANDU

La société Enertrag a lancé les études pour le développement d'un projet éolien sur le territoire des communes d'**Ambleny, Saint-Bandry et Laversine**.

Les premiers diagnostics ont permis de recueillir les perceptions de certains riverains et orienté l'attention sur les enjeux patrimoniaux environnants.

Les mairies sont régulièrement informées et consultées afin de recenser les éventuelles contributions pour que ce projet soit le plus adapté au contexte local.

Dans le cadre du développement du projet éolien Le Vin Répandu, **un mât de mesure de vent sera installé** à partir de mi-février pendant 18 mois environ.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Février 2021	Mars 2021	Fin 2021	1 ^{er} trimestre 2022	Été 2022
<ul style="list-style-type: none"> implantation du mât de mesure de vent 	<ul style="list-style-type: none"> définition des besoins en concertation avec les mairies lancement des inventaires écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> lancement des études acoustique et paysagère 	<ul style="list-style-type: none"> Rendu des états initiaux écologie, paysage et acoustique 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Projet éolien Le Vin Répandu

Mât de mesure de vent



Pour quoi faire ?

Un mât de mesure permet d'évaluer la **vitesse** et la **direction du vent** à différentes hauteurs. En effet, plus on monte en altitude, plus le vent est **régulier** et **souffle fort** !

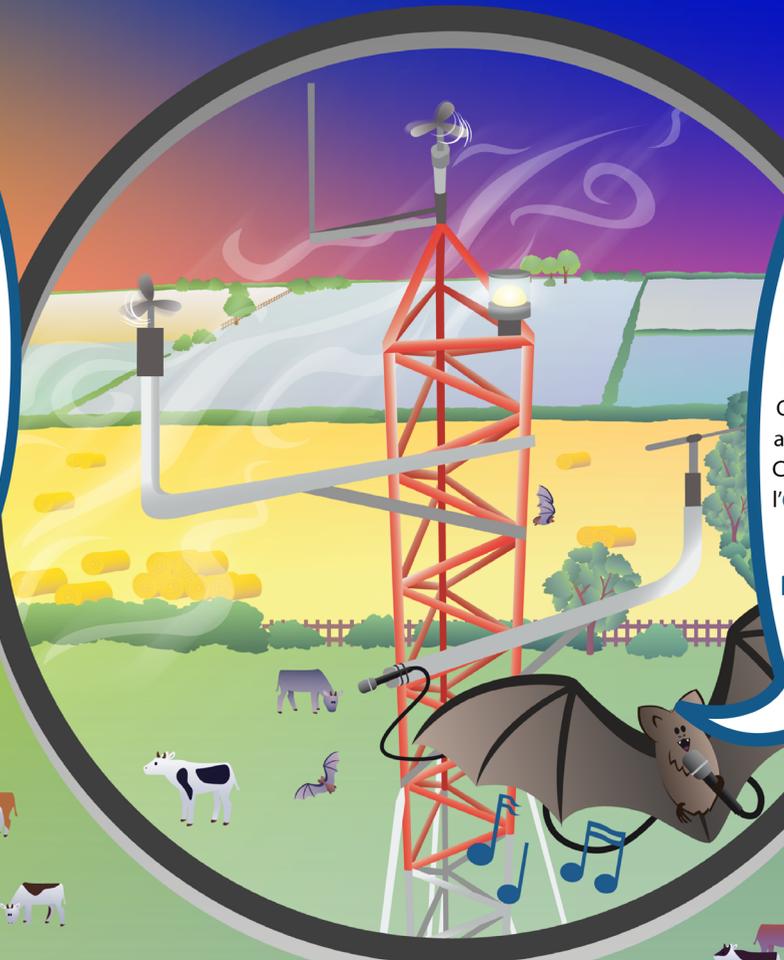
Le mât se compose d'une base métallique sur laquelle sont fixés :

- 6 **anémomètres** (capteurs de vitesse du vent)
- 2 **girouettes** (capteurs de la direction du vent)
- 1 capteur de pression et 2 de température et d'humidité
- 1 boîtier pour transmettre les données quotidiennement
- 1 paratonnerre à son sommet
- 4 balises lumineuses

Alimenté en électricité par 2 **panneaux solaires**, le mât fonctionne en complète **autonomie**.

Rappels de sécurité

-  • Ne pas tenter d'escalader le mât, de toucher aux instruments ou aux haubans (réservé aux professionnels habilités et formés)
-  • Ne pas s'approcher du mât en cas d'orage
-  • Contacter les services d'urgence : **18 ou 112** en cas de danger et s'éloigner de l'installation



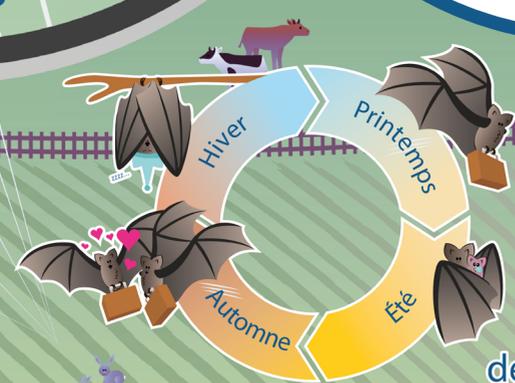
Le saviez-vous ?

Pour rappel, les chauves-souris appartiennent à la grande famille des **chiroptères**. Les **34 espèces** présentes en France sont toutes **insectivores**. Elles vivent la nuit et dorment le jour dans des lieux à l'abri de la lumière comme sous les toits, dans des grottes ou dans des cavités de vieux arbres. On distingue des espèces plus **sédentaires** et d'autres **migratrices**. En effet, si la majorité vole à proximité des lisières et des haies, d'autres volent très haut et sur des très longues distances (jusqu'à 4 000 km).

Contrairement aux idées reçues, notre vision est parfaite mais nous utilisons aussi les **ultrasons** pour nous déplacer et repérer nos proies dans l'obscurité. Ces ondes ultrasonores rebondissent sur les objets environnants : il s'agit de l'**écholocalisation**, technique similaire au sonar utilisé par les sous-marins.

Pourquoi des micros ?

L'implantation du mât de mesure permet également l'installation d'enregistreurs équipés de micros permettant la détection et l'identification des chauves-souris à proximité. En effet, chaque espèce possède son **onde sonore**, véritable signature acoustique reconnaissable par le traitement des enregistrements. Les instruments placés à plusieurs endroits sur le mât permettront d'informer des mouvements de ces mammifères et de leurs habitudes selon les conditions météorologiques. (vitesse de vent, température, pluviométrie etc.)



Le cycle de vie des chauves-souris